

RSM CCI Conseils

Audit - Conseil - Expertise comptable - Commissariat aux comptes

2 bis rue Tête d'Or - 69006 Lyon
T. +33 (0)4 72 69 19 19 - F. +33 (0)4 72 69 19 10
courrier@rsm-cciconsseils.fr
www.rsm-cciconsseils.fr

**Experts comptables
Commissaires aux comptes**

Associés

Michel PITIOT
Alain ROUX
Albert SERVAN
Jean-Louis FOUBERT
François de BUSTAMANTE
Jean-Yves PERROT
Pierre-Michel MONNERET
Jean-Pierre HORTEUR
Jean-Marc PENNEQUIN
Jean-Michel REY
Alain GRILLE
Nicolas BARIOZ

Diplômés experts-comptables

Patrick BIOLLEY
Sébastien BOUZARD
Jean-Charles BREVET
Christian de CHIFFREVILLE
Christophe DEMEURE
Gaëlle GEORGES
Evelyne JOURDAN
François de LAUBIER
Philippe MUGNIÉRY

ASSOCIATION LYONBIOPOLE

Association régie par la loi de 1901

321 avenue Jean Jaurès
Bâtiment Domilyon
69007 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Conseil d'Administration, conformément à l'article 17 de vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008, sur :

- * le contrôle des comptes annuels de l'Association LYONBIOPOLE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- * la justification de nos appréciations,
- * les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINIONS SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

PRINCIPES COMPTABLES :

Nous avons analysé les principes comptables suivis par votre association. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

ESTIMATIONS SIGNIFICATIVES :

Nous avons examiné les options prises par l'association pour l'évaluation de ses différents actifs. Elles nous paraissent justifiées, pertinentes et sont décrites dans l'annexe.

PRESENTATION D'ENSEMBLE DES COMPTES :

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes, dans ses aspects significatifs, est conforme à la réglementation en vigueur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion sur la situation et les comptes de votre association.

Lyon, le 29 Mai 2009
Le Commissaire aux comptes :
RSM CCI Conseils

Pierre-Michel MONNERET



Bilan actif

3/19

ASSOCIATION LYON BIPOLE

Etats de synthèse au 31/12/2008

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 822,00	3 331,18	490,82	1 717,20
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte	2 000,00	813,33	1 186,67	1 586,67
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	87 095,61	21 149,46	65 946,15	15 564,94
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	11 120,00		11 120,00	
ACTIF IMMOBILISE	104 037,61	25 293,97	78 743,64	18 868,81
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	548 129,29		548 129,29	8 521,50
Autres créances	602 808,90		602 808,90	588 587,98
Divers				
Valeurs mobilières de placement	196 363,42		196 363,42	241 424,03
Disponibilités	53 241,39		53 241,39	33 260,54
Charges constatées d'avance	8 768,12		8 768,12	3 569,50
ACTIF CIRCULANT	1 409 311,12		1 409 311,12	875 363,55
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 513 348,73	25 293,97	1 488 054,76	894 232,36

Bilan passif

4/19

ASSOCIATION LYON BIOPOLE

Etats de synthèse au 31/12/2008

	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
PASSIF		
Report à nouveau	-24 647,37	-1 915,72
RESULTAT DE L'EXERCICE	61 443,60	-22 731,65
FONDS PROPRES	36 796,23	-24 647,37
<i>Apports</i>	300 000,00	300 000,00
Fonds associatifs avec droit de reprise	300 000,00	300 000,00
AUTRES FONDS PROPRES	300 000,00	300 000,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	101 471,70	100 000,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 252,81	45 955,87
Dettes fiscales et sociales	245 221,02	35 502,86
Autres dettes	249 413,00	407 021,00
Produits constatés d'avance	518 900,00	30 400,00
DETTES	1 151 258,53	618 879,73
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	1 488 054,76	894 232,36

Compte de résultat

5/19

ASSOCIATION LYON BIOPOLE

Etats de synthèse au 31/12/2008

	du 01/01/08 au 31/12/08 12 mois	%	du 01/01/07 au 31/12/07 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Prestations de services	17 004	32,89			17 004	
Produits des activités annexes	34 693	67,11			34 693	
Legs						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 032 343	NS	1 100 807		-68 464	-6,22
Reprises et Transferts de charge	9 309	18,01	6 560		2 749	41,91
Autres produits	195	0,38	5		190	NS
Collectes	360 000	696,37	275 000		85 000	30,91
Cotisations	131 750	254,85	104 625		27 125	25,93
Report des ressources						
Quote-part subventions renouvelables						
Produits d'exploitation	1 585 294	NS	1 486 997		98 297	6,61
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés	180 294	348,76	515 440		-335 146	-65,02
Charges externes	661 619	NS	538 699		122 921	22,82
Impôts et taxes	11 184	21,63	12 436		-1 252	-10,06
Salaires et Traitements	472 383	913,76	329 155		143 228	43,51
Charges sociales	201 441	389,66	109 541		91 900	83,90
Amortissements et provisions	14 691	28,42	7 752		6 938	89,50
Engagements à réaliser						
Autres charges	23	0,05	6		17	285,86
Charges d'exploitation	1 541 636	NS	1 513 029		28 607	1,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	43 658	84,45	-26 032		69 690	-267,71
Produits financiers	21 717	42,01	3 502		18 215	520,10
Charges financières	361	0,70	317		45	14,06
Résultat financier	21 356	41,31	3 185		18 170	570,45
Opérations faites en commun						
RESULTAT COURANT	65 014	125,76	-22 847		87 860	-384,57
Produits exceptionnels			4 355		-4 355	-100,00
Charges exceptionnelles			5 307		-5 307	-100,00
Résultat exceptionnel			-952		952	-100,00
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	3 570	6,91	-1 067		4 637	-434,58
EXCEDENT OU PERTE	61 444	118,85	-22 732		84 175	-370,30

Identification de l'association**Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIPOLE****Exercice clos le 31/12/08**

EURO

Désignation de l'association : ASS ASSOCIATION LYON BIPOLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/08, dont le total est de 1 488 054 E et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de 61 443 E

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/08 au 31/12/08.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 30 mars 2009 par le Conseil d'Administration.

Règles et méthodes comptables

Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIOPOLE

Exercice clos le 31/12/08

EURO

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de cet exercice.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

• Logiciels	12 mois ou 3ans
• Mobilier	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

*Règles et méthodes comptables***Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIOPOLE****Exercice clos le 31/12/08**

EURO

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Actif immobilisé

Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIOPOLE

Exercice clos le 31/12/08

EURO

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D TOTAL 1			
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	4 910		912
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.			
Installations techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agencements, aménagements divers			29 713
Autres matériels de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 562		32 820
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL 3	24 562		62 533
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts & autres immobilisations financières			11 120
TOTAL 4			11 120
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	29 472		74 565

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
		Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D TOTAL 1					
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2				5 822	
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	Inst. gales., agencements et am. const.				
Installations techniques matériel et outillage					
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencements, aménagement divers			29 713	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & informatique			57 382	
	Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances & acomptes					
TOTAL 3				87 095	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts & autres immobilisations financières				11 120	
TOTAL 4				11 120	
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)				104 037	

Amortissements

Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIOPOLE

Exercice clos le 31/12/08

EURO

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL 1				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 2	1 606	2 538		4 144
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	installations générales				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	installations générales		2 259		2 259
	matériel de transport				
	matériel de bureau	8 997	9 893		18 890
	emballages récupérables				
TOTAL 3		8 997	12 152		21 149
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		10 603	14 690		25 293

Amortissements

Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIPOLE

Exercice clos le 31/12/08

EURO

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort.fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort.fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL I							
Autres immob.incorp.porelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Ins.gales.agenc et am.des const.						
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations	Inst.gales.agenc.am divers						
	Matériel de transport						
	Mat.bureau et inform.mobilier						
	Emballages récup. et divers						
TOTAL III							
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV							
Total général (I+II+III+IV)							
Total général non ventilé des dotations		Total général non ventilé des reprises		Total général non ventilé dotations + reprises			

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Echéances, créances et dettes

Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIOPOLE

Exercice clos le 31/12/08

EURO

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	11 120		11 120
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	548 129	548 129	
	Créances r. de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 600	1 600	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24	24	
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	33 906	33 906	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	567 277	567 277	
	Charges constatées d'avance	8 768	8 768	
	TOTAUX	1 170 826	1 159 706	11 120
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés			

Echéances, créances et dettes

Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIOPOLE

Exercice clos le 31/12/08

EURO

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine			
		à plus de 2 ans à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers	101 471	1 471	100 000	
	Fournisseurs et comptes rattachés	36 252	36 252		
	Personnel et comptes rattachés	48 947	48 947		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	98 282	98 282		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	3 570	3 570		
	Taxe sur valeur ajoutée	87 879	87 879		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 542	6 542		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	249 413	149 413	100 000	
	Dettes représentatives de titres emp.				
	Produits constatés d'avance	518 900	518 900		
	TOTAUX	1 151 258	951 258	200 000	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Produits à recevoir**Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIPOLE****Exercice clos le 31/12/08**

EURO

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	564 498
Disponibilités	
TOTAL	564 498

*Charges à payer*Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIPOLEExercice clos le 31/12/08

EURO

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 323
Dettes fiscales et sociales	75 559
Autres dettes	99 413
TOTAL	199 295

Charges et produits constatés d'avance**Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIOPOLE****Exercice clos le 31/12/08**

EURO

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	8 768	518 900
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	8 768	518 900

*Annexe*Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIOPOLEExercice clos le 31/12/08

EURO

Engagements financiers**Rémunération des dirigeants et des bénévoles :**

Cette information n'a pas été fournie car cela reviendrait à publier la rémunération du seul cadre dirigeant de l'Association.

DIF : non évalué

IDR : non évalué compte tenu de l'ancienneté des salariés

SUBVENTIONS ET FONDS DEDIES

Fonds dédiés

néant

Subvention d'exploitation à recevoir

au 31/12/2008

Grenoble Alpes Métropole	13 000
Grand Lyon	32 000
Région Rhône Alpes	230 000
ANR	7 069
DGE FABS	25 200
DGE SAN DIEGO	36 624
DRIRE	220 605
Total	564 498

Subventions d'exploitation utilisées

au 31/12/2008

Grenoble Alpes Métropole	52 000
Conseil Général de l'Isère	10 000
Grand Lyon	160 000
Région Rhône Alpes	255 982
Département du Rhône	40 000
ANR	23 563
Ambassa de France	20 000
OMS	40 000
MINISTERE INDUSTRIE DGE	97 698
DRIRE	333 099
Total	1 032 343

Les subventions ont été prises en compte convention par convention, indépendamment de leur date d'encaissement, en fonction du montant attribué au titre de l'année 2008.

Les charges de fonctionnement ont été prises en compte au fur et à mesure de leur engagement.

Aucune dotation aux fonds dédiés n'a été constituée.

Subventions d'exploitation à reverser

97 021

FONDS DE DOTATIONS, PRET ET AVANCE GLISSANTE

Fonds de dotation avec droit de reprise

Bio Mérieux
Merial
Sanofi Pasteur

au 31/12/2008
100 000
100 000
100 000
300 000

Il s'agit des fonds de dotation des 3 membres fondateurs avec droit de reprise.

Prêt de Becton Dickinson

Becton Dickinson a octroyé un prêt de 100 000 € à l'Association remboursable sans intérêt.
Ce prêt d'une durée initiale de 36 mois suivant la date de mise à disposition des fonds a été reconduit pour une nouvelle durée de 36 mois.
La mise à disposition des fonds a eu lieu le 24 mai 2006.

Avance glissante

La DRIRE avait accordée en 2006 à l'Association une avance glissante de 160 000 € représentant 20 % de la subvention totale accordée de 800 000 € sur une durée de 3 ans.
Cette avance glissante a été utilisée au cours de l'année 2008 et figure dans le poste subvention.